CLDR 20 – Gouvy – 29 avril 2024

**Présences :**

* Pour la CLDR : 5 citoyens présents et 5 membres du quart communal (voir liste en annexe)
* Pour la Commune : Isabelle Santos (échevine du DR), Véronique Léonard (bourgmestre), Michel Pirson (échevin logement, culturel, etc)
* Pour l’Administration communale : Laurence Soreil
* Pour la FRW : Rosine Bronlet et Stany Noël, agents de développement
1. **Accueil**

**Ordre du jour :**

1. Approbation du CR de la CLDR du 25/01/2024
2. Festival du Climat et des Associations : retour sur la journée + retour des derniers GT Pollec
3. Convention 2 : espace de convivialité Rue de la gare à Gouvy > retour sur la réunion publique citoyenne du 09 avril 2024
4. Appel à projets BiodiverCité 2024
5. Budget participatif : suivi des 3 projets
6. Composition de la CLDR : composante citoyenne – nécessité de recrutement et type de recrutement le cas échéant.
7. Info : séance d’information prévue le 15 mai à Sart-lez-Spa dans le cadre de la révision du Code Wallon du Patrimoine (CoPat)
8. **Approbation du compte-rendu CLDR du 25 janvier 2024**

Le compte-rendu est approuvé.

1. **Festival du Climat et des Associations**
2. Retour sur la journée du 07 avril à Limerlé

Isabelle Santos remercie tous les membres qui ont participé et tous les bénévoles pour leur investissement.

Lors de la journée, on estime entre 500 et 550 le nombre de visiteurs, selon le comité de village et le comité de l’école. À peu près 250 sachets de graines mellifères ont été distribués en souvenir.

Concours pour les écoles :

* 1er lot = visite de tri de la centrale d’Idelux, gagné par une classe de 5-6e de Gouvy
* 2e lot = : kit de BD pour enfant, remporté par une école maternelle
* 3e lot = visite du recyparc de Gouvy avec un guide, remporté par l’école des devoirs

L’attribution des prix s’est aussi faite selon l’âge des élèves.

Participation des visiteurs :

* Quizz adultes : 9 formulaires retenus complets
* Quizz enfants : 11 formulaires
* Urne réservation de scans thermiques : 7 réservations pour la prochaine session
* 3 nouvelles candidatures pour le GT Pollec
* 79 formulaires remplis pour le vote des écoles

Débriefing des bénévoles :

* La zone envisagée n’est pas optimale 🡪 à améliorer 🡪 flécher à l’avenir ou mettre un plan à l’entrée
* Mettre davantage en avant les associations par rapport à la thématique de la mobilité
* Il y avait plus d’associations et plus de diversité que la 1e édition
* Proposer aux bénévoles des tâches + précises en cours de journée 🡪 Exemple : encadrer le parcours éducatif « mobilité »
* Date ? 🡪 ok à l’unanimité de faire ça au printemps
* Localisation : des idées pour l’année prochaine ? 🡪 Organiser dans un village plus en « rond » (ex : Rogery, Steinbach) et profiter d’une réalisation communale telle que la rénovation d’un quartier, un aménagement spécifique (ex : Rue de la Gare, …)
* Consulter plus tôt les privés qui sont sur le site du festival pour disposer des cours, de l’électricité, de l’eau, ...

Remarques/ajouts des membres CLDR :

* En lisant le PV, on n’a pas parlé du fait que l’on n’était pas assez nombreux pour monter les tonnelles. 🡪 ajouter ce point dans le PV du GT Pollec
* Panneaux sur lesquels accrocher les affiches 🡪 oubli
* Il m’aurait fallu des côtés à ma tonnelle pour y accrocher ce qu’il me fallait 🡪 les côtés sont restés dans le fond de la tonnelle où était Steve Thiry, sans penser à ceux qui n’avaient pas de panneau… 🡪 à ne pas reproduire
* Parcours pour les enfants : prévoir un meilleur système de fixation pour que les panneaux tiennent
* Demander des précisions aux partenaires/associations sur la taille requise/souhaitée pour leur stand
* Un membre remercie le personnel communal et administratif pour leur important travail en amont et le Jour J.

Belle journée dans l’ensemble. Belle participation des bénévoles et des visiteurs.

Souhait des bénévoles d’être mieux organisés et plus nombreux en amont et pour le montage/démontage, mais aussi demandeurs de s’investir plus au cours de la journée.

1. **Retour sur les derniers GT Pollec**

La fusion des 3 GTs Mobilité-Energie-Propreté devient le groupe Pollec.

Les projets (en cours) dans chacun de ces 3 groupes de travail se concrétisent sur le terrain :

* Installation des bâches de sensibilisation le long de voiries communales (car refus en bordure de voirie régionale)
* Réception des supports « canette », mégots, … 🡪 panneaux commandés et réceptionnés via Idelux Environnement 🡪 il y en a quelques-uns à installer dans toute la commune (boissons) 🡪 la liste va être demandée.
* Parking covoiturage : le seul autorisé est celui place d’Ourthe. Les autres ne répondent pas aux critères minimums pour être validés en tant que tels.
* Sensibilisation dans les écoles. L’école de Cherain et celle de Beho sont rentrés dans le projet « projet 0 watt », en collaboration avec l’ASBL Courant D’air[[1]](#footnote-1). Les infos arriveront à l’échéance de ce projet (fin juin 2025 ?). Ils font 2 écoles/commune à la fois, afin d’être sur plusieurs communes.
* Thermographie : action annuelle maintenue.
* Installation de bornes de recharge (vélo ou voiture) : réalisée via l’appel à projet Pollec 2020 pour les bornes Vélos et FIC pour les bornes voitures
* Bulles à verres : embellir et rendre plus visible la communication (en cours via Idelux environnement) 🡪 retour d’info fait à Idelux, qui a indiqué que l’habillage des bulles devait être revu (mission suivante pour les bulles de verre).
* Sensibilisation à la voiture partagée (communication et réunion en cours de préparation d’ici septembre 2024 ?) 🡪 Ils ont été contactés par Courant D’air, proposant de sensibiliser via une séance d’information sur un état des lieux des services qui existent déjà en co-voiturage sur la commune (ex : Proxy Gouvy). Devrait se réaliser dans le courant du mois de septembre 2024.

Questions/remarques membres :

* Comment éviter que nos sacs verts (déchets biodégradables) ne se déchirent ?
* Un article sur les trucs et astuces était paru dans la *Vie Communale* pour appréhender et éviter la dégradation du sac
* Suggestion : remettre cet article de manière annuelle
* Laurence Soreil revient sur les remarques effectuées vis-à-vis du GT Pollec quant au Festival : quand vous dites « mettre + en avant les associations sur la mobilité sur la commune », de quelles associations parlez-vous ?
* La bourgmestre indique que sur le flyer, le terme « associations » était en plus petit, ce qui ne ressortait pas assez. Dans la communication, il faudra donc mettre en plus grand le terme « associations ».
1. **Etat d’avancement des projets conventionnés**

**Convention 2 : espace convivial Rue de la gare à Gouvy**

**Réaménagement de la rue de la gare**

Accord sur la convention et désignation d’un bureau d’étude

Fiche-projet proposée pour le PCDR : 2e convention

Subvention : 80% - plafond : 400.000€

Excusé à la séance du 25 janvier 2024, Monsieur Eric Defourny signale qu’il approuve l’avant-projet de l’espace de convivialité dans la Rue de la Gare à Gouvy.

**Retour sur la réunion citoyenne du 09 avril 2024 :**

120 personnes présentes.

Le 09 avril dernier, les auteurs de projets désignés pour la réalisation du projet « Aménagement de la rue de la Gare à Gouvy et de son espace de convivialité » sont venus présenter leur avant-projet aux citoyens de Gouvy, aux membres de la CCATM et de la CLDR, accompagnés de plusieurs membres du Collège et de représentants du SPW-Mobilité Infrastructure. Dans un second temps, les citoyens présents avaient la possibilité de poser leurs questions aux agents du SPW-MI, au Collège et aux auteurs de projet.

Après cette réunion, le compte-rendu a été envoyé à l’ensemble des membres de la CLDR qui pouvaient ainsi prendre connaissance des questions et réponses posées lors de la réunion.

Voici ci-dessous les **points d’attention principaux** soulevés le 09 avril, complétés par des remarques lors de cette séance :

* Sécurité des vélos venant de la route de Beho 🡪 les piétons aussi car de l’autre côté du chemin de fer 🡪 réponse de l’AP : point discuté en réunion et sera analysé par l’audit. Même si déjà vu une fois par la responsable des audits pour les voiries régionales à la RW, il sera à nouveau soumis à l’analyse
* Circulation locale mais laisser le passage libre pour les magasins
* Communication régulière souhaitée avec les commerçants
* Sortie du parking du SPAR : reculer le parking et garantir une meilleure visibilité pour les automobilistes sortant du parking
* Dans le nouveau projet, le bus ne fera que charger et décharger, il ne stationnera plus. Une nouvelle signalisation du parking entrera en vigueur : l’entrée se fera par la Rue de la gare, et la sortie par la Rue Noel. Les gens ne seront donc pas sensés sortir sur la Rue de la gare.
* Il y aura donc 5 mètres de différence par rapport à la distance actuelle au bus
* Prévoir des abris de bus devant la Gare
* Pas encore de retour du TEC, il faut leur signaler.
* Veiller aux raccordements d’égouts des futurs appartements
* C’est déjà prévu dans le permis.
* Ajout de plusieurs arceaux pour vélos (6 au total)
* Veiller à l’éclairage du passage piéton de la gare
* Le SPW va vérifier les prescriptions par rapport aux autorisations d’éclairer les passages
* Installer une chicane : le point a été discuté, il n’y a qu’un seul emplacement possible (sur une pente de 1%).
* Installation de bornes électriques : ce n’est pas à la commune d’être opératrice, cela va se développer au niveau privé
* Il n’y a pas de bornes supplémentaires de prévues
* Le côté droit du pont en venant de la rue d’Houffalize, sera un pont piéton ET vélo 🡪 double utilisation

**Remarques et questions supplémentaires**

* Les arceaux prennent-ils de la place ? Car si on en met un près de la borne, on perd de la place pour les commerçants ? Ça ne va pas empêcher une voiture de se garer ? 🡪
* Non, il n’y en aura pas sur le parking
* Combien d’arceaux par endroits ?
* Un arceau est prévu pour 2 vélos
* Il y en aura 6 au total
* Poteaux d’éclairage ou côté chemin de fer : actuellement, il y a des balisages GR dessus. Vont-ils être retirés ?
* Oui
* Le membre devra le dire à sa fédération pour prévoir un re-balisage après travaux
* Le renouvellement des points lumineux en LED, étalé sur 10 ans, est en cours (on en est à 4 ans). Le point passe au Collège une fois par an, qui désigne quelle zone sera remplacée. Pour le côté droit, rien n’est maintenu, sauf celui à côté du syndicat. On enlève tous ceux actuels, et cela va être réétudié pour l’aménagement.
* Point cash (à l’extérieur, sur la façade du Syndicat) : bon éclairage nécessaire.
* Prévu dans leurs installations, à confirmer (contrat avec Batopin)
* Aucune certitude que le distributeur de la poste va rester à long terme, c’est pourquoi il est prévu d’en mettre un nouveau, qui sera mis avant les travaux de voirie.
* C’est dommage qu’il n’y ait pas de rond-point dans le bas en venant de Beho, c’est parfois limite pour se croiser/s’insérer
* Il n’y a pas d’espace suffisant pour y implanter un rond-point, surtout avec les bus et les camions.
* Mais une demande a été introduite pour que toute la traversée de la zone de la Gare soit mise en zone 30 (pas encore sûr d’obtenir l’autorisation).

**Prochaine étape** : la Commune va fixer une date pour la réunion du ComAc, pour laquelle il faudra inviter toutes les parties concernées par l’espace de convivialité (DGARNE/DDR DG MI, Auteur de projet, FRW).

1. **Appel à projet BiodiverCité 2024**

En 2023, la commune avait rentré un projet pour la Semaine de l’arbre (distribution de plants), et un projet d’aménagement d’un espace vert derrière l’école de Bovigny (avec hôtel à insectes, une zone de cultures, une école de dehors) - projet retenu.

Pour l’appel à projet 2024, voici la suggestion : installation d’une petite passerelle et d’une rambarde à Montleban et au guêt de Rogery (sur le site de l’abissage de Cierreux). L’idée serait donc d’aménager une rambarde sécurisée et un sentier repris par l’ASBL Sentiers Gouvy dans le Budget Participatif. 🡪 le dossier n’est pas encore déposé

1. **Budget participatif**

**Retour sur les trois projets retenus :**

1. **Cercle de jeunesse St Joseph (Sterpigny) :** projet de construction d’un kiosque. Le montant s’élève à 8.044,71€ et le permis a été octroyé. Les démarches administratives (demande de 3 offres de prix) se clôturent le 8 mai à 20h.
2. **Association de parents Bovigny-Courtil**:
* Le marché public a été attribué à TVB pour les engins.
* Un contact doit être pris avec les propriétaires des terrains où les engins seront placés. Une demande de convention de prêt pour usage de l’espace de la commune de Lierneux, va être introduite. 🡪 à faire
1. **Gouvy – chemins et sentiers**:
* Le bon de commande a été envoyé par la commande du matériel.
1. **Composition de la CLDR - composante citoyenne**

Suite à plusieurs démissions récentes confirmées par le Collège et le décès récent d’un membre, le nombre de membres citoyens est désormais inférieur à la part minimale requise. Il est donc plus que nécessaire de recruter de nouveaux membres.

Les précédentes pistes de recrutement n’ayant pas porté leurs fruits, Véronique Léonard revient sur l’importance et la nécessité de favoriser le bouche-à-oreille comme axe privilégié pour le moment pour le recrutement.

Laurence Soreil ajoute que lors du Festival, elle a distribué plusieurs exemplaires du mini PCDR. Steve Thiry avait également reçu 3 candidatures pour le GT Pollec, qu’il faudrait contacter.

Stany Noël rappelle que pour activer de nouveaux projets en convention, il est nécessaire d’avoir le nombre minimum de membres citoyens (15).

Pour info, après les élections, les membres citoyens restent inscrits dans la CLDR, et dans le ¼ communal, il y aura du changement. C’est souvent l’opportunité de relancer un appel aux citoyens pour rejoindre la CLDR. Cela devra se faire nécessairement. 🡪 Faute de pouvoir réélire des membres dans les six mois à venir, il faudra mettre le paquet pour recruter à la sortie des élections.

Autre méthode de recrutement suggérée par un membre : en regardant dans la base de données de la population de la commune, voir quelle tranche d’âge il faudrait cibler, et ensuite envoyer une invitation personnelle aux citoyens qui serait ciblée.

**Piste de recrutement retenue par la CLDR** : rédaction d’un courrier adressé par la commune, puis déposé par un membre de la CLDR auprès du citoyen concerné (l’objectif est d’impacter personnellement les citoyens). Il sera inscrit dans ce courrier qu’avant de s’engager, il leur sera possible de venir assister à une réunion de la CLDR pour découvrir.

* Il sera nécessaire de se coordonner pour que chaque membre remette idéalement 2 ou 3 courriers adressés autour d’eux.
* Nécessité de joindre au courrier un exemplaire du mini-PCDR.
* Les courriers personnalisés seront rédigés et à remettre aux citoyens après les élections, afin que la démarche soit lancée peu de temps avant une réunion de CLDR (à joindre : exemplaire du mini PCDR).
1. **Divers**

Rosine Bronlet présente brièvement la séance d’information prévue le 15 mai 2024 à Sart-Lez-Spa (commune de Jalhay) en la Maison Bronfort. Cette séance est organisée par la cellule ATEPA (Assistance Territoire et Patrimoine) de la FRW, dans le cadre de la révision du Code Wallon du Patrimoine (CoPat). Toute personne intéressée par la thématique du patrimoine et de l’urbanisme est la bienvenue à cette réunion publique.

1. **Agenda**

Prochaine réunion de la CLDR : après les élections communales.

**Annexe : liste des membres présents**

|  |
| --- |
| CLDR 29 avril 2024 |
| NOM | Prénom |  | NOM | Prénom |  |
|  | BUTOYI | Louis-Marie | A |  | PAGANI | Chantal | A |
|  | CRAENHALS | David | A |  | SCHROEDER | Diane | P |
|  | DARDENNE | Marc | Décédé – à remplacer |  | VANDOOREN | Jacques | A |
|  | DEFOURNY | Eric | P |  | WANGEN | Laurence | A |
|  | EVERBECQ | Thérèse | A |  | LEJEUNE | Ghislaine | P |
|  | HUBERT | Valérie | P |  | GRANDJEAN | Marc | A |
|  | HUET | François | A |  | OTJACQUES | Sandra | A |
|  | KAROLCZAK | Thierry | P |  | LEONARD | Véronique | P |
|  | MEUNIER | Michel | P |  | LEMAIRE | Isabelle | P |
|  | NEVE | Michel | A |  | PIRSON | Michel | P |
|  | NISEN | Marie-Thérèse | Démission à acter |  | WINAND | Marine | P |

Légende : P : présent

 E : absent et excusé

 A : absent non excusé

1. Courant d’Air est une coopérative citoyenne d’énergie renouvelable reconnue comme entreprise d’économie sociale active dans l’est de la Belgique. Créée en 2009, la coopérative exploite des projets de production d’énergie renouvelable dans les secteurs éoliens, photovoltaïques, hydroélectriques et bientôt de la biomasse. L’information et la sensibilisation font également partie de ses objectifs, de même que l’engagement pédagogique dans les écoles. Conformément à la Charte REScoop, Courant d’Air applique les principes coopératifs universels, s’engage pour une transition énergétique démocratique aux mains des acteurs locaux et poursuit des missions dans l’intérêt commun. [↑](#footnote-ref-1)